

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Identification de la Société Injoye

La société INJOYE est une société par actions simplifiée inscrite au RCS de Bayonne sous le n°893 756 528, dont le siège social est situé au 37, rue d'Espagne – 64200 (Biarritz) et qui exploite la marque commerciale « PennyPet » (« **INJOYE** »).

INJOYE est immatriculée au registre ORIAS sous le numéro 21002267 en tant que courtier et intermédiaire en assurance ainsi qu'en tant que mandataire non exclusif en opération de banque et services de paiement.

INJOYE peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- adresse e-mail : support@pennypet.io,
- numéro de téléphone : 05.37.04.00.17

2. Services proposés

INJOYE propose à ses clients (les « **Utilisateurs** ») l'accès à un compte de paiement sans découvert autorisé au service du bien-être animal (le « **Compte de Paiement** ») par le biais de l'application mobile PennyPet, laquelle est téléchargeable sur les stores Apple Store et Play Store (l'« **Application** »).

Le Compte de paiement est un compte sans découvert autorisé, associé à une carte de débit Mastercard (la « **Carte de Paiement** ») et permet à l'Utilisateur d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant les cartes Mastercard, des paiements en ligne, de retirer des espèces, d'effectuer et de recevoir des virements.

Ensemble les « **Services** ».

3. Articulation avec les conditions générales de la société Swan

Le Compte de Paiement est ouvert auprès de la société Swan (« **SWAN** »), une société par actions simplifiées de droit français, dont le siège social est situé 95 Avenue du Président Wilson - 93100 (Montreuil) et enregistrée sous le numéro 853 827 103, qui est un établissement de monnaie électronique agréé par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), autorisé en tant que tel à émettre, gérer et mettre à disposition de la monnaie électronique ainsi qu'à fournir des Services de Paiement sous le numéro 17328.

Toutes les conditions et modalités relatives (i) aux paiements, virement et retraits d'espèces effectués dans le cadre des Services, (ii) à l'utilisation du Compte de Paiement et (iii) à l'utilisation de la Carte de Paiement, sont gérés par les conditions générales de SWAN. Par conséquent, l'Utilisateur contractera directement avec SWAN s'agissant de la mise en œuvre de ces paiements, en acceptant les conditions générales de SWAN directement sur la page dédiée.

Si SWAN refuse ou résilie la souscription de l'Utilisateur, l'Utilisateur ne pourra pas/plus utiliser les Services.

Inversement, la fin des relations contractuelles entre l'Utilisateur et INJOYE entraînera la résiliation du contrat de l'Utilisateur avec SWAN.

En cas de contradiction entre les conditions générales de SWAN et les présentes Conditions Générales, les conditions générales de SWAN prévaudront.

L'Utilisateur mandate INJOYE expressément pour transmettre à SWAN toutes ses instructions relatives aux opérations de paiements réalisées par l'Utilisateur dans le cadre des Services.

4. Informations sur les Conditions Générales

Fonction des Conditions Générales	Les conditions générales (les « Conditions Générales ») constituent l'unique document régissant la relation contractuelle de INJOYE avec l'Utilisateur et définissent : - les modalités d'utilisation de ses Services, - les obligations respectives des parties.
Emplacement des Conditions Générales	L'Utilisateur peut les trouver par un lien direct en bas de page de l'Application et du site internet https://pennypet.io .
Modalités d'acceptation des Conditions Générales	L'Utilisateur accepte les Conditions Générales en cochant une case dans le formulaire d'inscription. S'il n'accepte pas l'intégralité des Conditions Générales, il ne peut pas accéder aux Services. Elles peuvent être complétées par des conditions particulières, qui, en cas de contradiction, prévalent sur les Conditions Générales.

5. Conditions d'accès aux Services

L'Utilisateur est une personne physique disposant de la pleine capacité juridique, ou à défaut est âgé d'au moins 16 ans et a obtenu l'accord de son représentant légal, et il s'engage à indiquer à INJOYE l'adresse email de son représentant afin qu'elle puisse le contacter.

L'Utilisateur a la qualité de consommateur, entendu comme toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle.

6. Modalités d'accès et de souscription aux Services

Afin de pouvoir bénéficier des Services, l'Utilisateur est invité à :

- (i) Télécharger l'Application via l'App store ou Play Store sur son smartphone, (ii) Remplir le formulaire de renseignements prévu à cet effet sur l'Application et transmettre notamment tous documents aux fins de d'identification et validation de son identité, (iii) Ouvrir un Compte de Paiement auprès de SWAN par l'intermédiaire de l'Application, (iv) Commander une Carte de Paiement auprès de SWAN.

L'Utilisateur doit fournir à INJOYE l'ensemble des informations marquées comme obligatoires.

Après analyse de l'ensemble du dossier d'inscription par SWAN et validation de celui-ci, celle-ci procédera à l'ouverture du Compte de Paiement et à l'envoi de la Carte de Paiement par courrier recommandé sous réserve de l'acceptation expresse des conditions générales de Swan par l'Utilisateur.

A l'issu du processus d'inscription mentionné ci-dessus, INJOYE procédera à l'ouverture d'un compte utilisateur au nom de celui-ci (le « **Compte Utilisateur** ») qui lui permet d'accéder à l'Application à l'aide d'un identifiant de connexion et de son mot de passe.

Le Compte de Paiement est accessible par l'Utilisateur directement par l'intermédiaire de l'Application ou via la plateforme de connexion « *Web Banking* » de SWAN.

7. Description des Services

7.1. Les Services

Avant toute souscription, l'Utilisateur reconnaît qu'il peut prendre connaissance des caractéristiques des Services et de leurs contraintes, notamment techniques, sur le site internet <https://pennypet.io>.

L'Utilisateur reconnaît que la mise en œuvre des Services nécessite (i) de posséder un smartphone ayant un système d'exploitation compatible avec l'Application et (ii) d'être connecté à internet. La qualité des Services dépend directement de cette connexion, dont INJOYE n'est pas responsable.

Les Services auxquels l'Utilisateur a souscrit sont décrits sur le site internet <https://pennypet.io> et sur l'Application.

L'Utilisateur a notamment accès à son Compte de Paiement par l'intermédiaire de l'Application et peut l'approvisionner par virement bancaire via le partenaire de INJOYE indiqué sur l'Application.

Il n'y a pas de limite sur le nombre de transactions effectuées avec le Compte de Paiement et la Carte de Paiement, à condition que le Compte de Paiement soit approvisionné régulièrement et que les limites contractuelles énoncées dans les conditions générales de SWAN soient respectées.

Toute demande de modification des Services souscrits devra faire l'objet d'une nouvelle souscription.

7.2. Les prestations complémentaires

7.2.1. Maintenance

L'Utilisateur bénéficie pendant la durée des Services d'une maintenance, notamment corrective et évolutive. Dans ce cadre, l'accès à l'Application peut être limité ou suspendu.

Concernant la maintenance corrective, INJOYE fait ses meilleurs efforts pour fournir à l'Utilisateur une maintenance corrective afin de corriger tout dysfonctionnement ou bogue relevé sur l'Application.

Concernant la maintenance évolutive, l'Utilisateur bénéficie pendant la durée des Services d'une maintenance évolutive, que INJOYE pourra réaliser automatiquement et sans information préalable, et qui comprend des améliorations des fonctionnalités de l'Application, l'ajout de nouvelles fonctionnalités et/ou installations techniques utilisées dans le cadre de l'Application (visant à introduire des extensions mineures ou majeures).

Les mises à jour sont réalisées pendant toute la durée des présentes.

Les informations détaillées sur les mises à jour réalisées sont accessibles [ici](#).

L'Utilisateur doit accepter de procéder à l'installation des mises à jour nécessaires pour que les Services restent conformes, à savoir que les Services puissent continuer à être utilisés conformément à ce qui a été convenu entre les parties et à ce que l'Utilisateur en attendait lors de sa souscription.

L'accès à l'Application peut par ailleurs être limité ou suspendu pour des raisons de maintenance planifiée, qui peut inclure les opérations de maintenance corrective et évolutive susvisées.

7.2.2. Hébergement

INJOYE assure, dans les termes d'une obligation de moyens, l'hébergement de l'Application, ainsi que des données produites et/ou saisies par/sur l'Application, par l'intermédiaire d'un prestataire d'hébergement professionnel et sur des serveurs situés dans un territoire de l'Union européenne.

7.2.3. Assistance technique

En cas de difficulté rencontrée lors de l'utilisation des Services, l'Utilisateur peut contacter INJOYE aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de INJOYE* ».

Le service d'assistance technique est accessible du lundi au vendredi, hors jours chômés ou fériés, de 8 heures à 18 heures. En fonction du besoin identifié, INJOYE estimera le délai de réponse et en tiendra l'Utilisateur informé.

8. Durée de souscription aux Services

L'Utilisateur souscrit aux Services sous forme d'abonnement (l'« **Abonnement** »).

L'Abonnement débute au jour de la réception de la Carte de Paiement par l'Utilisateur pour une période initiale de 1 mois.

Il se renouvelle tacitement, pour des périodes successives de même durée que la période initiale (avec la période initiale, les « **Périodes** »), de date à date, sauf si l'Abonnement est dénoncé dans les conditions de l'article « *Fin des Services* ».

9. Conditions financières de INJOYE

9.1. Prix des Services

Les prix des Services auxquels l'Utilisateur a souscrit sont indiqués sur l'Application et le site internet <https://pennypet.io>.

Toute Période entamée est due dans son intégralité.

INJOYE est libre de proposer des offres promotionnelles ou des réductions de prix.

Les prix de INJOYE peuvent être révisés à tout moment dans les conditions de l'article « *Modification des Conditions Générales* ».

9.2. Modalités de facturation et de paiement de INJOYE

INJOYE adresse à l'Utilisateur une facture par Période par tout moyen utile.

Le paiement est effectué par carte bancaire à la souscription de l'Abonnement, puis à chaque renouvellement de celui-ci.

L'Utilisateur garantit à INJOYE disposer des autorisations et des fonds nécessaires pour utiliser ce mode de paiement.

9.3. Conséquences en cas de retard ou de défaut de paiement

En cas de défaut ou de retard de paiement, INJOYE se réserve le droit, dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, de :

- suspendre immédiatement les Services en cours jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues,
- le cas échéant, prononcer la déchéance du terme de l'ensemble des sommes que lui doit l'Utilisateur et leur exigibilité immédiate.

10. Droit de rétractation de l'Utilisateur

L'Utilisateur bénéficie d'un droit de rétractation.

Ce droit de rétractation est de 14 jours calendaires à compter de l'acceptation des Conditions Générales. L'Utilisateur peut exercer ce droit gratuitement en envoyant à INJOYE avant la fin du délai aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de INJOYE* » :

- le formulaire de rétractation complété disponible en **Annexe 1**,
- ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de l'Utilisateur de se rétracter.

Si l'Utilisateur exerce son droit de rétractation :

- (i) INJOYE remboursera tous ses paiements reçus, en utilisant le même moyen de paiement que celui que l'Utilisateur a utilisé, sans retard excessif et au plus tard 14 jours calendaires à compter du jour où INJOYE a été informée de la volonté du Client de se rétracter ;
- (ii) INJOYE procédera à la clôture du Compte Utilisateur et au transfert des fonds présents sur le Compte de Paiement.

11. Garantie légale de conformité

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant la durée de la relation contractuelle entre les parties. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant la durée de la relation contractuelle entre les parties.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le

service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

- 1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité,
- 2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée,
- 3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur,
- 4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur,
- 5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

12. Droits de propriété intellectuelle sur l'Application

L'Application est la propriété de INJOYE, de même que les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc.) qu'elle exploite. Ils sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. La licence que INJOYE consent au Client n'entraîne aucun transfert de propriété.

L'Utilisateur bénéficie d'une licence en mode SaaS non exclusive, personnelle et non transmissible d'utilisation de l'Application pour la durée prévue à l'article « *Durée de souscription aux Services* ».

13. Obligations et responsabilité de l'Utilisateur

13.1. Concernant la fourniture d'informations

L'Utilisateur s'engage à fournir à INJOYE toutes les informations nécessaires pour la souscription et l'utilisation des Services.

13.2. Concernant le Compte Utilisateur

L'Utilisateur :

- garantit que les informations transmises dans le formulaire sont exactes et s'engage à les mettre à jour,
- reconnaît que ces informations valent preuve de son identité et l'engagent dès leur validation, - est responsable du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son identifiant et mot de passe. Tout accès à l'Application à l'aide de ces derniers étant réputé effectué par lui.

L'Utilisateur doit immédiatement contacter INJOYE aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de INJOYE* » s'il constate que son Compte Utilisateur et/ou son Compte de Paiement et/ou sa Carte de Paiement a/ont été utilisé(e)s à son insu. Il reconnaît que INJOYE aura le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas et notamment effectuer toutes les démarches qu'elle estimera utile auprès de SWAN.

13.3. Concernant l'utilisation des Services

L'utilisateur est responsable de son utilisation des Services et de toute information qu'il partage dans ce cadre. Il s'engage à utiliser les Services personnellement et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à sa place ou pour son compte.

L'Utilisateur s'interdit de détourner les Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- porter atteinte à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit, - violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- exercer toute activité de nature à interférer dans le système informatique d'un tiers notamment aux fins d'en violer l'intégrité ou la sécurité,
- effectuer des manœuvres visant à promouvoir ses services et/ou sites ou ceux d'un tiers, - aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

L'Utilisateur s'interdit également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément appartenant à INJOYE ou tout concept qu'elle exploite dans le cadre des Services,
- adopter tout comportement de nature à interférer avec ou détourner les systèmes informatiques de INJOYE ou porter atteinte à ses mesures de sécurité informatique, - porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de INJOYE, - commercialiser, transférer ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur l'Application ou à tout élément appartenant à INJOYE.

L'Utilisateur garantit INJOYE contre toute réclamation et/ou action qui pourrait être exercée à son encontre à la suite de la violation de l'une des obligations de l'Utilisateur. L'Utilisateur indemniserà INJOYE du préjudice subi et la remboursera de toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

14. Obligations et responsabilité de INJOYE

INJOYE s'engage à fournir les Services avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens.

14.1. Concernant la qualité des Services

INJOYE fait ses meilleurs efforts pour fournir à l'utilisateur des Services de qualité.

A cette fin, elle procède régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de ses Services et peut ainsi réaliser une maintenance dans les conditions précisées à l'article « *Maintenance* ».

INJOYE n'est néanmoins pas responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à ses Services qui auraient pour origine :

- des circonstances extérieures à son réseau (et notamment la défaillance partielle ou totale des serveurs de l'Utilisateur),
- la défaillance d'un équipement, d'un câblage, de services ou de réseaux non inclus dans ses Services ou qui n'est pas sous sa responsabilité,
- l'interruption des Services du fait des opérateurs télécoms ou fournisseurs d'accès à internet, - l'intervention de l'Utilisateur notamment via une mauvaise configuration appliquée sur les Services,
- un cas de force majeure.

INJOYE est responsable du fonctionnement de ses serveurs, dont les limites extérieures sont constituées par les points de raccordement.

Par ailleurs, elle ne garantit pas que les Services :

- soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts,
- étant standards et nullement proposés en fonction des contraintes personnelles de l'Utilisateur, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

14.2. Concernant la garantie de niveau de service de l'Application

INJOYE ne propose aucune garantie de niveau de service de l'Application.

Toutefois, INJOYE fait ses meilleurs efforts pour maintenir un accès à l'Application 24h/24h et 7j/7j sauf en cas de maintenance planifiée dans les conditions définies à l'article « *Maintenance* » ou de force majeure.

14.3. Concernant la sauvegarde des données sur l'Application

INJOYE fait ses meilleurs efforts pour sauvegarder toutes données produites et/ou saisies par/sur l'Application. Sauf en cas de fautes avérées de la part de INJOYE, elle n'est néanmoins pas responsable de toute perte de données au cours des opérations de maintenance.

14.4. Concernant le stockage et la sécurité des données

INJOYE fournit des capacités de stockage suffisantes pour l'exploitation des Services.

INJOYE fait ses meilleurs efforts pour assurer la sécurité des données en mettant en œuvre des mesures de protection des infrastructures et de l'Application, de détection et prévention des actes malveillants et de récupération des données.

14.5. Concernant la publicité sur l'Application

INJOYE peut publier et/ou envoyer à l'Utilisateur tous messages publicitaires ou promotionnels en le renvoyant notamment vers des plateformes tierces.

INJOYE n'est néanmoins pas responsable de :

- la disponibilité technique et des contenus, produits et/ou services de ces plateformes, -
- les relations de l'Utilisateur nouées par l'intermédiaire de ces plateformes.

14.6. Concernant le recours à la sous-traitance et la cession

INJOYE peut recourir à des sous-traitants dans le cadre de l'exécution des Services, qui sont soumis aux mêmes obligations que les siennes dans le cadre de leur intervention. Elle reste néanmoins seule responsable de la bonne exécution des Services à l'égard de l'Utilisateur.

INJOYE peut se substituer toute personne qui sera subrogée dans tous ses droits et obligations au titre de sa relation contractuelle avec l'Utilisateur. Le cas échéant, elle informera l'Utilisateur de cette substitution par tout moyen écrit.

15. Limitation de la responsabilité de INJOYE

La responsabilité de INJOYE est limitée aux seuls dommages directs avérés que l'Utilisateur subit du fait de l'utilisation des Services.

Par ailleurs, l'Utilisateur comprend et accepte que les modalités de fonctionnement, d'utilisation et de clôture du Compte de Paiement et/ou de la Carte de Paiement sont régis par les conditions générales de SWAN.

16. Modes de preuve admis

La preuve peut être établie par tout moyen.

L'Utilisateur est informé que les messages échangés par le biais de la Plateforme ainsi que les données recueillies sur l'Application et les équipements informatiques de INJOYE constituent l'un des modes de preuve admis, notamment pour démontrer la réalité des Services réalisés et le calcul de leur prix.

17. Modalités de traitement des données à caractère personnel

Pour l'ensemble des services, INJOYE est responsable de traitement.

INJOYE s'engage à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui lui incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite Loi Informatique et Libertés et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (la « **Réglementation applicable** »).

Pour en savoir plus sur la gestion de ses données personnelles et sur ses droits, l'Utilisateur est invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité de INJOYE, accessible ici.

Les données collectées dans le cadre du programme de gamification sont traitées dans le respect de la Politique de confidentialité de INJOYE. Aucune donnée sensible ou non pertinente au fonctionnement du programme ne sera collectée.

18. Obligations respectives des parties en matière de confidentialité

Sauf accord écrit de l'autre partie, les parties s'engagent respectivement à garder confidentielles, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenues par l'autre partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause, - qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

19. Force majeure

Les parties ne peuvent être responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation, telle que définie à 1218 du Code civil.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les obligations sont suspendues dès réception de la lettre, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

20. Fin des Services

L'Abonnement peut être dénoncé à tout moment, directement et gratuitement par l'intermédiaire de la fonctionnalité prévue à cet effet sur l'Application ou à travers son Compte Utilisateur.

Avant la dénonciation de l'Abonnement, il appartient à l'Utilisateur de :

- (i) s'assurer que le solde du Compte de Paiement est à 0€ en retirant ou transférant les fonds qui s'y trouvent et,
- (ii) s'assurer que tous les mandats de prélèvement ont été annulés, supprimés du Compte de Paiement ou transférés vers un autre compte.

L'Abonnement peut également être dénoncé par INJOYE en adressant un email à l'Utilisateur et ce, sous réserve de respecter un préavis raisonnable.

Toute Période entamée est due dans son intégralité.

La fin des Services entraîne la suppression du Compte Utilisateur. Les modalités de clôture du Compte de Paiement et de désactivation de la Carte de Paiement sont régies par les conditions générales de

SWAN.

21. Sanctions en cas de manquement

Constituent des obligations essentielles à l'égard du Client (les « **Obligations essentielles** ») :

- le paiement du prix des Services,
- ne pas fournir des informations erronées, incomplètes à INJOYE,
- ne pas utiliser les Services pour un tiers,
- ne pas exercer d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers, l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur.

En cas de manquement à l'une de ces Obligations essentielles, INJOYE peut :

- suspendre ou supprimer l'accès de l'Utilisateur aux Services,
- publier sur l'Application tout message d'information que INJOYE juge utile, - avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d'activités illégales ou illicites,
- engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que INJOYE pourrait réclamer au Client.

En cas de manquement à toute obligation autre qu'une Obligation essentielle, INJOYE demandera par tout moyen écrit utile au Client de remédier au manquement dans un délai maximum de 15 jours calendaires. Les Services prendront fin à l'issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.

22. Modification des Conditions Générales

INJOYE peut modifier ses Conditions Générales à tout moment et en informera l'Utilisateur par tout moyen écrit (et notamment par email) 14 jours calendaires au moins avant leur entrée en vigueur.

Les Conditions Générales modifiées sont applicables dès leur entrée en vigueur.

Si l'Utilisateur n'accepte pas ces modifications, il doit résilier son Abonnement selon les modalités prévues à l'article « *Fin des Services* ».

Si l'Utilisateur utilise les Services après l'entrée en vigueur de ses Conditions Générales modifiées, INJOYE considère que l'Utilisateur les a acceptées.

23. Inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique

Conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014, l'Utilisateur est informé qu'en qualité de consommateur au sens du code de la consommation, il a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours.

24. Médiation

En cas de litige opposant l'Utilisateur et INJOYE, l'Utilisateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation suivant en vue d'une résolution amiable :

Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice (CM2C)

Adresse postale : [14 rue Saint Jean 75017 Paris](#)

Téléphone : [01 89 47 00 14](#)

<https://www.cm2c.net>

25. Loi applicable et juridictions compétentes

Les Conditions Générales sont régies par la loi française.

26. Offres promotionnelles et codes promotionnels

26.1. Conditions d'utilisation

PennyPet peut proposer ponctuellement des offres promotionnelles ou des codes promotionnels destinés à réduire le coût d'un abonnement, d'un service ou à offrir des avantages spécifiques. Ces offres sont soumises aux conditions spécifiques qui leur sont associées, communiquées au moment de leur diffusion. Cet abonnement est souscrit pour une durée ferme d'un an, sans possibilité d'annulation avant l'échéance de cette période.

L'Abonnement Promotionnel se renouvelle automatiquement à chaque date anniversaire pour une nouvelle période d'un an, sauf en cas de résiliation effectuée dans les conditions prévues ci-après.

Le Membre peut choisir de ne pas renouveler l'Abonnement Promotionnel en adressant une demande écrite à l'adresse suivante : support@pennypet.io, au plus tard 30 jours avant la date de renouvellement. La résiliation prendra effet à la fin de la période annuelle en cours.

- Les codes promotionnels sont valables uniquement pour les utilisateurs disposant d'un compte PennyPet et ayant respecté les étapes d'inscription ou d'utilisation spécifiées dans l'offre.
- Les offres promotionnelles sont non cumulables avec d'autres promotions ou remises, sauf mention contraire.

26.2. Validité des offres

- Chaque offre ou code promotionnel est limité dans le temps et ne peut être utilisé au-delà de la date d'expiration spécifiée.
- PennyPet se réserve le droit de modifier ou d'annuler une offre promotionnelle ou un code promotionnel à tout moment, sans préavis, si des abus, des fraudes ou des erreurs sont détectés.

26.3. Exclusion et annulation

PennyPet se réserve le droit de refuser l'application d'un code promotionnel ou d'annuler une offre promotionnelle :

- En cas de non-respect des conditions d'utilisation mentionnées dans l'offre.
- En cas d'utilisation abusive, frauduleuse ou contraire à l'esprit des offres promotionnelles.
- Si le code promotionnel a été publié ou partagé de manière publique sans autorisation explicite.

26.4. Limitation de responsabilité

PennyPet ne saurait être tenu responsable de la non-utilisation ou de l'expiration d'un code promotionnel. Les utilisateurs sont seuls responsables de l'utilisation dans les délais impartis et conformément aux conditions associées.

26.5. Modalités spécifiques

Certaines offres ou codes promotionnels peuvent nécessiter l'accomplissement d'actions spécifiques (par exemple, l'ouverture d'un compte, l'inscription à une newsletter, ou la réalisation d'un certain volume de transactions). Ces modalités seront spécifiées dans les communications relatives à l'offre.

27. Programme de gamification PennyPet

PennyPet propose à ses utilisateurs un programme de gamification accessible depuis l'Application, permettant de gagner des points en réalisant certaines actions, telles que :

- la réalisation de quizz,
- des paiements avec la carte PennyPet,
- la participation à des défis (onboarding, impact, etc.),
- le parrainage,
- et la participation à des classements hebdomadaires.

Ces points, non monétaires et non transférables, peuvent être convertis en avantages partenaires ou dons à des associations, dans les conditions précisées au sein de l'espace dédié de l'Application.

La participation au programme est facultative et nécessite l'activation volontaire de l'utilisateur via l'interface de l'application. L'utilisateur accepte, en activant ce programme, les règles de fonctionnement affichées, qui peuvent être mises à jour à tout moment.

INJOYE se réserve le droit de modifier, suspendre ou supprimer le programme de gamification, les modalités de calcul des points ou les récompenses associées, sans que cela n'ouvre droit à indemnisation.

Annexe 1
Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de : la société INJOYE - RCS de Bayonne sous le n°893 756 528

Adresse : 37, rue d'Espagne – 64200 (Biarritz)

Téléphone : [à compléter]

Adresse électronique : [à compléter]

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur les services :

Vous trouverez un relevé d'identité bancaire afin que vous puissiez procéder au transfert des fonds détenus sur le Compte de Paiement.

Inscription sur la plateforme [à compléter] le [à compléter]

Nom du Client : _____

Adresse du Client : _____

Numéro de Compte de Paiement : _____ -

Signature du Client : _____

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date : _____